

VAYÉLÉKH YOM KIPPOUR

www.OVDHM.com - info@ovdhm.com - Israel 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« **Rassemble le peuple, les hommes et les femmes et les jeunes enfants, et ton étranger qui est dans tes portes afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem, votre Elokim, ils prendront garde de faire toutes les paroles de cette Torah-ci.** » (Dévarim 31 ; 12)

Il s'agit du « Hakel », mitsva qui nous a été enjointe de rassembler tout le peuple au Beth Hamikdash le 2ème jour de la fête de Souccot, à la fin de chaque septième année. A cette occasion, le Roi donnait une lecture de différentes parties du Sefer Dévarim.

Ce rassemblement, explique Rachi qui rapporte les enseignements de la Guémara ('Haguiga 3a), a pour but que les hommes apprennent et que les femmes écoutent. Mais les enfants, pourquoi venaient-ils ? Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés.

Attardons-nous sur ce dernier enseignement de Rachi.

Le Sfat Emet voit aussi une difficulté dans le fait de devoir emmener les enfants à cette lecture. En effet, pour quoi les faire participer à ce rassemblement ? Ils dérangeaient plus qu'autre chose, les adultes devaient être moins attentifs lors de ce grand cérémonial. Ne valait-il pas mieux pour tous, laisser les enfants avec une baby-sitter à la maison, et que chacun ait la paix ?

On peut entrevoir au travers de ce commandement, un grand principe dans l'éducation des enfants : la pédagogie de l'exemple.

Lorsque Rachi dit : « Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés », cela signifie que même s'ils dérangeaient certainement leurs parents, leur présence à cette cérémonie permettait une transmission, un passage à relais. Ils représentaient la continuité de la Avodat Hachem de leur parents, et comme le dit le verset : « afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem » afin que leur oreilles s'imprègnent de cette Torah.

Comme il est écrit dans les Pirkei de Rabbi Elièzer (Chapitre 25) : lorsque l'on rentre dans une parfumerie, qu'on le veuille ou non, et même sans rien y acheter, on en ressortira parfumé.

Cette transmission se fera donc, et la présence des enfants est indispensable, par le fait que l'enfant verra son père, observera son attitude, ses réactions et percevra ses sentiments lors de ce grand rendez-vous. Nous appelons cela l'éducation par l'exemple, que le Steipeler préconisait avec la prière, en premier lieu, afin de réussir l'éducation de son enfant.

L'exemple ! Cela ne signifie pas se valoriser pour ses réussites devant son enfant, de façon solitaire et égoïste. Seul on arrivera sûrement à beaucoup de choses, mais au final on restera toujours seul, sans rien avoir transmis.

Notre zèle et notre dévotion pour nos objectifs personnels ne devront pas se faire au détriment de nos enfants. On ne peut pas les mettre au service de notre réussite, mais nous grâce à eux, et eux grâce à nous, au service d'une réussite collective et en chaîne pour l'éternité.

Quelle image offrons-nous à nos enfants ? Eux qui sont si curieux de nous, et si prompts à imiter nos faits et gestes. Nous sommes fiers de voir notre fils nous imiter et se vêtir d'un Talith, ou notre fille mimer la Hadlakat Nérot... Ces petits gestes se feront naturellement dès leur plus jeune âge.

PROCURER DU MÉRITE

Nos comportements, nos réactions et sentiments, à l'égard d'une mitsva, d'une situation quelconque ou d'une personne, seront systématiquement perçus, compris, et analysés. Ils feront leur tri personnel et à nous d'offrir le meilleur exemple.

L'élaboration de leur éducation et la construction de leur être se feront grâce à cette cohabitation des parents avec leurs enfants. Nos exigences et nos réprimandes ne seront rien à côté de notre honnêteté dans nos actes, qui auront eux force de loi. Il sera très difficile de « bluffer » notre propre progéniture, et même si l'on y parvient, ils découvriront un jour ou l'autre le pot au rose, ce qui leur fera beaucoup de mal et nous discréditera à leurs yeux.

On raconte du Rabbi de Kotsk Zatzal, qu'il avait un voisin commerçant qui refusait d'étudier la Torah. De temps à autre, le Rabbi l'invitait à étudier, mais l'autre refusait à chaque fois, en lui rétorquant que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si D.ieu veut, il étudierait. Quelques années passèrent, le fils grandit, et entra dans l'affaire familiale. Comme il l'avait fait pour son père, le Rabbi l'invita quelques fois à étudier, mais comme son père le fils répondit

« que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si D.ieu veut, il étudierait... » Voilà donc un fils qui a bien retenu la leçon de son père !

Nous avons le devoir de scruter nos actes, et nos âmes, de faire attention à l'image que nous véhiculons. Notre comportement vaudra mieux que tous les plus beaux discours.

La Guémara (Bérakhot 7b) nous enseigne : « Rabbi Yo'hanane a dit au nom de Rabbi Chimon Bar Yo'haï : se mettre au service de ceux qui étudient la Torah est supérieur à l'étude de la Torah auprès d'eux ».

Le Maharcha explique qu'un élève qui assiste son Rav et observe son comportement apprend de nombreuses lois pratiques ; tandis que celui qui étudie la Torah de son Rav discute de nombreuses lois qui n'ont pas d'application pratique.

On constate d'un tel enseignement le pouvoir de l'observation, l'enfant apprend surtout en regardant l'adulte, et c'est la plus grande influence qui guidera sa vie d'homme.

Ce conseil que nous offre la Torah doit être appliqué au quotidien. On court à droite à gauche, des rendez-vous, des clients, un congrès, encore un petit contrat, et on explique aux enfants que pour l'instant on n'a pas trop de temps pour lui, « et mais que » Papa travaille pour lui et son confort, pour ses dernières Nike ou son dernier Iphone. On lui inculque que le temps c'est de l'argent, alors on remet cet instant à plus tard, mais le temps c'est de l'amour, et ce « plus tard » sera peut-être trop tard.

Nos enfants n'ont pas besoin de discours, d'exigences ou d'excuses, mais simplement de présence et d'exemple. Ainsi, en « insérant » NOS enfants dans notre emploi du temps, on leur permettra de grandir et s'épanouir dans les chemins que notre cœur désire et comme le dit Rachi « Pour procurer du mérite à ceux qui les ont emmenés. ».

Chabat Chalom et Gmar 'hatima tova

Rav Mordékhai Bismuth ☎ 054.841.88.36



Le Talmud (Roch Hachana 16) rapporte qu'à Roch Hachana, 3 livres sont ouverts: celui des Tsadikim, celui des Réchaïms (mécréants) et celui du commun des hommes: les Bénonims. Au jour de Roch Hachana le jugement des Tsadikim et des Réchaïms est déjà fixé, l'un pour la vie et l'autre dans le livre de la mort! Pour les gens du milieu/ Bénonims leur sort sera tranché le jour de Kippour. S'ils sont méritants alors ils seront inscrits dans le livre de la vie sinon...

Le Rambam dans le 3^e Chap. sur la Téchouva explique qu'entre Roch Hachana et Kippour les Bénonims doivent faire Téchouva pour faire pencher la balance du bon côté! Sur ce sujet, le Rav Itshak Blazer Zatsal, élève du Rav Israël Salanter Zatsal pose une belle question dans son livre le Koh'vé Or. Voilà que les Bénonims d'après le Rambam sont des gens qui sont moitié/moitié: partagés à égalité entre les Mitsvots et les Avérots. Et donc à l'image des deux plateaux d'une balance, il suffira de rajouter UNE Mitsva supplémentaire pour faire pencher l'un des plateaux du bon côté!

Donc pourquoi le Rambam exige que notre quidam fasse la Mitsva de Téchouva? Il n'a qu'à faire un peu plus de Hessed/générosité, par exemple, pour se donner un peu plus de mérites et finalement réussir à obtenir un bon jugement? Le Rav répond que puisque l'obligation de faire Téchouva durant cette période est bien plus grande, car Hachem est à nos côtés pour recevoir notre pénitence, nécessairement celui qui ne fait pas Téchouva fait une bien plus grande Avéra que pendant tout le reste de l'année!

Le Emeq Brah'a dans Halakhot Téchouva repousse cette réponse, car s'il en est ainsi alors il pourrait suffire de faire une grande Mitsva pour faire pencher la balance: par exemple sauver son prochain de la mort, qui est comparé à sauver un monde ENTIER! Or le Rambam dit que c'est uniquement la Téchouva qu'on devra faire! Le Emeq Brah'a répond d'une manière logique: c'est que le Din de chacun est fixé à Roch Hachana. Donc normalement à Yom Kippour les dés sont déjà jetés! Il n'existe que la Téchouva qui peut agir RÉTROACTIVEMENT pour réparer le passé! Car toutes les autres Mitsvots agissent pour le présent et le futur, mais n'ont pas d'effet sur le passé!

CONSEIL POUR SORTIR GAGNANT A YOM KIPPOUR!

On a cherché un bon conseil qui va opérer des miracles si D. le veut! La Guémara (Roch Hachana 17) dit: 'Kol Hamaavir Al Midotav, Maavirim Lo Al Kol Pechaav' en français cela fait: 'Celui qui n'est pas pointilleux vis-à-vis de son prochain, on (le Ciel) ne sera pas en retour pointilleux avec lui!'. C'est ce qu'on appelle: mesure pour mesure! (mida keneged mida) Comme on se comporte ici-bas vis-à-vis de son prochain, de la même manière on se comportera avec nous!

La Guémara rapporte à ce sujet un exemple très édifiant. Il s'agit de Rav Houna qui était mourant. Au point où son ami demande à la Hébra Kadicha de préparer son linceul! Un peu après Rav Houna se réveille par miracle de son mal! L'étonnement de son ami est très grand, il lui demanda ce qu'il s'était passé? L'ancien malade répondit qu'il avait vu lors de son coma- Hachem dans le Ciel qui disait: "laissez-le (Rav Houna), car c'est un homme qui n'est pas pointilleux avec son prochain.....!" Fin de la Guémara.

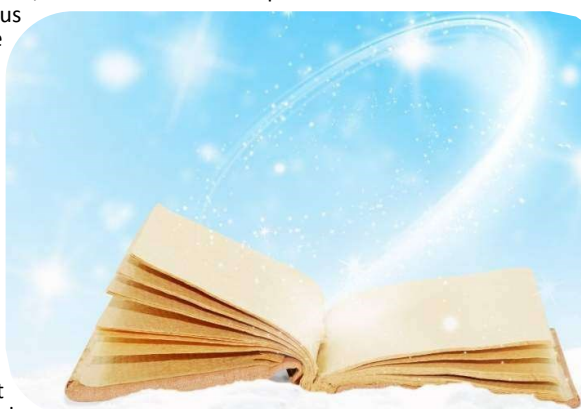
On voit donc que dans les Cieux on se comporte comme nous ici-bas! Formidable de connaître ce grand principe! Et si nos lecteurs nous rétorquent qu'au jugement de Yom Kippour on s'intéresse uniquement aux Mitsvots et Avérots (mettre les Téphilins ou faire le Chabbath, etc.), mais pas aux traits de caractère (orgueilleux, généreux, etc.), on rapportera le Rambam (idem) qui pense différemment! La Téchouva que l'homme doit faire touche AUSSI les traits de caractère! Si notre homme est coléreux par exemple, il faudra rectifier cette mauvaise Mida! Le Rabénou Yona dans son Chaa'ré Téchouva 1.28 dit: 'l'homme qui arrive à baisser la tête au moment de l'affront: c'est le départ d'un GRAND ESPOIR!'

On sait que le jugement de Roch Hachana est immense: sur les jours de la vie, la santé, la Parnassa, etc. Et si l'homme est jugé uniquement selon l'attribut de la stricte justice, alors comment peut-il sortir méritant? Ce n'est que grâce au fait que l'homme suscite auprès d'Hachem l'attribut de la Mansuétude/Hessed qu'il y a un espoir! Et justement le fait qu'un homme se comporte avec générosité vis-à-vis de son prochain qui lui a fait du mal, alors AUTOMATIQUEMENT dans le Ciel on se comportera avec mansuétude et on passera sur de nombreuses fautes!

Une autre manière de comprendre ce phénomène de 'Kol Hamaavir...' c'est à partir du 'Hida.. Il dit qu'un homme au cours de sa vie a beau-

POURQUOI FAIRE TÉCHOUVA AVANT YOM KIPPOUR?

coup enfreint la Volonté du Créateur! D'après la stricte justice, l'homme devra réparer toutes ses fautes par de terribles punitions -Lo Alénou! Qui peut supporter ces grandes souffrances dans ce monde ou dans le monde à venir? Le fait de se taire et de ne pas répondre à l'offense que son ami lui fait et aussi d'effacer la rancune de son cœur, c'est la meilleure manière d'effacer ses propres fautes. Et il rapporte le Ari Zal qui dit que si un homme savait combien le fait d'être blessé par son prochain - et de ne pas répondre - est apprécié dans le Ciel, il courrait après son ennemi pour lui demander: s'il te plaît, tu peux recommencer? Car un peu de peine dans ce monde efface beaucoup de fautes! C'est un SUPER moyen pour sortir vainqueur à Yom Kippour! Un point à préciser, c'est qu'il s'agit d'une VÉRITABLE humilité. Car on parle d'un homme qui ne répond pas à l'affront alors qu'il a les capacités physiques et mentales pour se défendre! Mais le fait de ne pas répondre par faiblesse ne signifie pas qu'on est déjà arrivé à ce grand niveau de 'Maavir Al Midotav'! Et pour finir, on n'aura pas besoin d'aller bien loin pour exercer cette magnifique Mida. Il suffit d'être chez soi, à la maison, en famille, lorsque la tension monte par exemple lors des derniers préparatifs avant le Chabbath ou les jours de fête! Il est alors certain que de baisser la tête dans ces instants des fois tendus, garantit à notre vaillant chef de famille de gagner haut la main sa place dans le Séfer des grands Tsadikim!!



On a posé la question: pourquoi le jour de Kippour est le temps par excellence de la Téchouva, voilà que toute l'année si quelqu'un a fauté, ne faut-il pas aussi qu'il fasse Téchouva immédiatement? La réponse c'est qu'effectivement l'homme ne doit pas attendre les fêtes de Tichri pour faire Téchouva, cependant il faut que notre Téchouva soit agréée par le Créateur! Donc même si j'ai fait Téchouva au milieu de l'année, qui me dit que cela a été bien reçu par Hachem? Cependant le jour de Kippour la Thora nous dévoile qu'Hachem se trouve à nos côtés pour accepter notre repentir! Comme dit le verset: « Recherchez Dieu lorsqu'il se tient près de vous, appelez-le quand Il est là ! ».

Durant les jours d'entre Roch Hachana et Yom Kippour l'homme recevra une aide du Ciel pour se rapprocher d'Hachem! Rav Eibechitz dit aussi dans son livre Yéarot Dvach que d'une manière générale l'homme doit COMMENCER sa Téchouva et Hachem l'aide à finir son acte. Comme le dit le Midrach: "ouvrez votre cœur comme le chas d'une aiguille, et moi - dit Hachem - je l'ouvrirai comme les portes du Beit Hamikdash!". Par contre durant les jours d'avant Yom Kippour, c'est Hachem - lui-même qui éveille l'homme à la Téchouva! Notre travail sera de ne pas FERMER notre cœur à l'occasion qui se présente! Fin du Yearot Dvach.

Il est rapporté dans les Séfarims que ces journées ont aussi la capacité à réparer tous les jours de l'année passée! C'est-à-dire que le mercredi d'après Roch Hachana répare TOUS les mercredis et ainsi de suite! Donc c'est dommage de perdre son temps durant ces jours importants!

Après cette introduction il nous reste à savoir ce qu'est un Baal Téchouva? Le Rambam explique qu'il y a plusieurs étapes avant d'accéder à la Téchouva complète.

1^o Il s'agit d'abandonner sa faute. 2^o Se repentir et regretter son action 3^o Prendre sur soi de ne plus recommencer à l'avenir 4^o Faire le Vidouï/ dire sa faute devant Hachem.

Un autre point à savoir c'est que Yom Kippour efface les fautes vis-à-vis du Ciel, mais non des hommes! Par rapport à son prochain, il est nécessaire de demander son pardon, sans cela, la Téchouva n'est pas acceptée. Comme le dit le Choulh'an Arouh', il faut aller voir son prochain, l'amadouer et lui demander son pardon par rapport à un affront qu'on a pu lui faire, ou une honte, etc.

On finira par un 'Hidouch / une nouveauté. Rabénou Béh'aïé au sujet de la vente de Joseph par ses frères note que le verset ne dit pas précisément que Joseph a pardonné verbalement à ses frères toutes les années de sa vente en tant qu'esclave en Égypte. Et à cause de ce manque, il explique que plusieurs centaines d'années après, un décret de mort des Romains est tombé sur 10 grands Sages du Talmud. Tout ça, du fait que Joseph n'a pas dit expressément qu'il pardonnerait à ses frères, même si dans son cœur il avait déjà accordé son pardon!

De là, on veillera nous aussi à dire explicitement. 'Je te pardonne' à notre prochain!

Chabat Chalom, ktiva et 'hatima tova pour nos lecteurs et tout le Clall Israël!



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhaï Bismuth

VIDOÛI: MODE D'EMPLOI

La Téchouva comporte trois éléments indispensables : le regret, l'aveu/Vidouï et l'abandon de la faute.

Le Beth-Din Chel Ma'ala [tribunal Céleste] ne ressemble pas au tribunal humain. Chez les hommes, un accusé est condamné à la suite de son aveu, tandis qu'au tribunal Céleste, c'est le contraire : **seul l'homme qui a avoué ses fautes sera digne d'être acquitté**. C'est pour cela que le Vidouï est l'un des passages fondamentaux et essentiels des séli'hot et du jour de Kippour, étant donné que **le pardon passe nécessairement par l'aveu des ses fautes**, comme l'explique le Rambam (Hilkhot Téchouva 1;1).

En effet, le Rambam nous enseigne **comment procéder au Vidouï**. « Si une personne a transgressé l'une des Mitsvot de la Torah, positive ou négative, volontairement ou involontairement, lorsqu'elle fera Téchouva de sa faute, elle devra procéder au Vidouï [l'aveu de ses fautes] devant Hachem comme il est dit (Bamidbar 5;6-7) : "un homme ou une femme ayant commis parmi tous les péchés de l'homme, une infidélité envers Hachem, et cette âme s'étant rendu coupable, ils avoueront le péché qu'ils auront commis..."'. C'est ce que l'on appelle « l'aveu verbal / וְדָוָהוּ ».

Ce Vidouï est une mitsva positive de la Torah.

Comment avouer ses fautes ? On dit : « De grâce, Hachem, j'ai fauté involontairement, j'ai fauté volontairement, j'ai fauté par rébellion, devant Toi, et j'ai agi de telle et telle façon. Je regrette ce que j'ai fait et j'ai honte de mes actes. Jamais je ne referai cette chose-là. » Ceci est l'essentiel du Vidouï, mais **toute personne qui ajoute et prolonge son Vidouï est digne de louanges**. »

Plus loin (Hilkhot Téchouva 2;3), le Rambam précise que **quiconque procède au Vidouï sans penser abandonner sa faute ressemble à un homme qui s'immerge dans un mikvé tenant dans sa main un chérets** (L'une des huit créatures énumérées dans Vayikra 11;29-30, dont le cadavre transmet la tuma/impureté par contact.). Son immersion ne vaut rien tant qu'il n'a pas lâché le chérets.

Nous avons une chance inouïe de pouvoir effacer nos fautes par la Téchouva, dont les premières étapes sont l'aveu et le regret de nos fautes. Cependant, **cette chance n'est donnée que du vivant de l'homme, tant qu'il est encore dans ce monde**. Une fois que son âme aura quitté son corps, tous ses remords n'auront aucun effet et n'effaceront plus rien. Il devra alors payer pour toutes les mauvaises actions dont il ne s'est pas repenti durant sa vie. Aussi, **profitons de cette opportunité tant que nous sommes en vie...**

Nos Sages ont composé le Vidouï par ordre alphabétique, avec les **22 lettres de l'alphabet** (aleph, beth, guimel... בְּגָדֵינוּ. אֶתְּנוּ. אֶתְּנוּ.) parce que le fauteur détruit le monde qui a été créé avec les **22 lettres de notre Sainte Torah**. Ainsi, par son aveu, il « réparera » ce qu'il a endommagé.

LA FAÇON DE PRONONCER LE VIDOÛI

Au moment du Vidouï, on doit penser que l'attribut de justice divine (midat hadin) est tendu sur nous et que, grâce au Vidouï, l'attribut de miséricorde (midat harah'mim) prendra le dessus.

L'essentiel du Vidouï est le regret et l'abandon de la faute. Lorsque l'homme regrette sincèrement et profondément sa faute, lorsque sa volonté de s'améliorer est véridique, Hachem le comptera pour le bien et lui pardonnera, même si certains écarts se produiront dans le futur.

Il faut pleurer et être empli de tristesse quand on récite le Vidouï. Si nous réfléchissons à nos actes de révolte envers le Tout-puissant, **comment pourrions-nous nous présenter à Lui après nos 120 ans sur terre ?** Rien que sur cela nous devons pleurer, en pensant au « mauvais quart d'heure » que nous devons passer.

Dans tous les cas, même si l'on nous est difficile de pleurer et de verser des larmes, on devra au moins ressentir de la peine. **Il est fortement conseillé de réciter le Vidouï d'une voix brisée et chagrinée**, pas comme une mélodie que l'on entonne par habitude.

Le Vidouï est récité debout et à chaque aveu, on se frappe du poing la poitrine à l'endroit du cœur.

Le Maguid de Douvno rapporte la parabole suivante :

Un homme très riche avait un fils fainéant. Très inquiet de la situation de son fils qui avançait en âge, il décida de lui mettre un ultimatum. Il conclut avec lui un accord selon lequel une semaine plus tard, le fils devait revenir chez son père avec un projet. Le père était prêt à investir, beaucoup s'il le fallait, l'essentiel étant que son fils ait une activité quelconque.

Cette même semaine, le père débordé de travail devait absolument

apporter sa montre chez l'horloger pour la faire réparer. N'ayant pas trouvé le temps pour le faire, il supplia son fils inoccupé de la déposer à l'horlogerie. Après négociation, le fils accepta. Le fils se rendit chez l'horloger et lui remit la montre. **L'horloger saisit un petit marteau, donna quelques petits coups sur la montre, la glissa dans une pochette et lui dit de revenir dans trois jours avec 25 euros.**

Le jeune homme sortit du magasin ébahi. Quelques petits coups de marteau pour 25 euros, **voilà un bon business !** Après trois jours, il vint reprendre la montre de son père. L'horloger la tira de la pochette et lui montra qu'elle fonctionnait comme neuve. Le fils lui tendit les 25 euros avec un grand sourire et le remercia pour ses services.

Sans perdre un instant, il courut chez son père et lui **proposa d'ouvrir une horlogerie**. Connaissant les capacités limitées de son fils, le père fut très étonné, mais son fils enthousiaste lui affirma que c'était le commerce le plus florissant qu'il connaissait.

Le père heureux mais perplexe investit de l'argent dans une boutique et tout le matériel nécessaire pour commencer. Pour attirer la clientèle, le fils proposa des prix attractifs. Quand les premiers clients entrèrent, il accepta les réparations et, comme l'horloger qu'il avait vu faire, **il prit un petit marteau, donna quelques coups et glissa la montre dans une pochette**. Il demanda ensuite au client de revenir trois jours plus tard en apportant 20 euros pour la réparation. Après trois jours, les clients vinrent reprendre leur montre. Mais lorsqu'il sortit la montre de la pochette, à sa grande surprise et celle du client, elle ne fonctionnait toujours pas ! **Notre fainéant pensait qu'il suffisait de frapper, sans avoir besoin de réparer...**

Il en est de même du Vidouï, nous explique le Maguid de Douvno. **Taper sur la poitrine, c'est bien, mais ce n'est pas tout ! Il faut aussi réparer ce que l'on frappe...**

Le Vidouï, c'est **avouer ses fautes pour ne plus recommencer**. Lorsqu'on se frappe la poitrine, on doit avoir cette intention. Le but n'est pas de taper comme lorsqu'on veut tasser un sac de farine pour en faire entrer encore un plus....

OPTION OU OBLIGATION ?

On a parfois tendance à se dire qu'on n'a pas besoin de réciter « tout » le Vidouï, car on est certain de ne pas avoir commis telle et telle faute.

Tout d'abord, il faut savoir que chacun de nous doit demander la miséricorde divine car, comme l'a dit le plus sage des hommes [Chlomo Hamélekh], « **il n'est pas d'homme juste sur terre qui fasse le bien sans jamais faillir** » (Kohélet 7;20).

De plus, le Vidouï institué par nos Sages est écrit au pluriel, bien que chacun le dise pour lui-même, pour plusieurs raisons :

La Guémara (Chavouot 39a) énonce le principe : « **Tous les membres du peuple juif sont garants les uns des autres** ». Partant, lorsque nous prions, nous devons le faire pour l'ensemble de la communauté. Nos Téfilot auront alors bien plus de valeur que si nous les avions formulées uniquement pour nous-mêmes. **Même les plus grands sages récitent le Vidouï bien qu'ils n'aient pas commis toutes ces fautes**, car notre peuple forme un seul ensemble et les fautes de l'un ont une conséquence sur l'autre.

La Guémara (Chabab 64b) enseigne : « **Celui qui voit son prochain commettre une faute et ne le réprimande pas, la faute lui revient comme s'il l'avait commise** ». C'est pour cela aussi que nous récitons le Vidouï : nous avons omis de réprimander notre prochain et ses fautes nous sont comptées...

Une âme descend dans ce monde à plusieurs reprises. C'est ce que l'on appelle le « **guilgoul/réincarnation** ». Quand nous disons le Vidouï, nous le récitons aussi pour notre « **guilgoul** » précédent : « nous avons fauté, nous et nos pères... », nos pères se rapportant à une vie antérieure.

Certaines fautes nous paraissent légères alors qu'elles sont graves, telles la médisance, la colère, la raillerie etc. **Il faut donc réciter le Vidouï point par point, pour énoncer les fautes que nous connaissons et celles que nous ne connaissons.** De plus, rappeler les fautes nous aidera à nous en éloigner autant que possible.

Retrouvez le vidouï traduit mot-à-mot en téléchargement gratuit sur notre site www.ovdhm.com, outil indispensable pour Yom Kippour.





Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

Conflit positif.

Il consiste à venir désamorcer le conflit qui est en train de se créer. Comme nous l'avons dit, tout conflit commence par une situation qui nous met mal à l'aise. Pour changer cette situation en source de satisfaction, il faut désamorcer la tendance négative installée par la remarque initiale. **Il est aussi essentiel de comprendre que le but du désamorçage est de changer un sentiment négatif qui peut amener à la dispute, en sentiment positif qui va resserrer les liens des conjoints.**

Rappelez-vous, pour y arriver la première chose à faire est de ne **pas** critiquer votre conjoint sous aucun prétexte. C'est peut-être ce que vous faisiez lorsque vous ne saviez pas partager vos sentiments, mais maintenant vous avez appris ! La totalité des personnes qui rentrent en conflit veulent être compris par l'autre, or puisqu'ils ne savent pas comment partager leurs sentiments franchement et sans casse, ils critiquent les arguments du conjoint ou parfois le conjoint lui-même, D. nous préserve. Mais nous, nous savons comment faire ; alors :

Partager vos sentiments, soyez franc. En parlant à la première personne « je », sans critiquer l'autre. Avec gentillesse. (On vous a fait une remarque qui vous a blessé, si vous ne pouvez pas lui parler gentiment maintenant, prenez un temps pour vous calmer) Dévoilez lui votre véritable intention, quelles étaient vos pensées. Dites-lui qu'à aucun moment, vous ne vouliez passer le message que votre conjoint a compris. Rappelez-lui que vous l'aimez et que vous tenez à lui plus que tout. Puis laissez à votre conjoint le temps de réfléchir à vos paroles. Il est inutile de rester planter là à attendre une réaction ou une réponse, si vous avez bien exprimé les choses et qu'il ne vous répond pas, laissez lui du temps, sinon soyez à l'écoute !!

Ainsi vous **apprendrez à vous comprendre, vous considérer et vous respecter.**

LE CONFLIT (quatrième partie)



N'oubliez pas, le but est de comprendre.

Toute dispute commence par l'incompréhension ou un manque de considération du conjoint. La comprendre vraiment, c'est vous sauver d'une dispute et vous promettre un avenir plus radieux. N'oubliez pas, ce que vous devez comprendre c'est **son point de vue, ce qu'elle ressent, et la difficulté qu'elle peut éprouver à être dans cette situation.** Dissociez-vous de vous-même et de votre point de vue. Prenez le temps de vous mettre à sa place, **soyez ouvert.**

Rav Boukobza ☎054.840.79.77
✉aaronboukobza@gmail.com



couverture souple
224 pages

OUSHPIZINE

Une invitation à la Kédoucha

**Un ouvrage essentiel qui vous guidera
tout au long de Soukot.**

**Des récits, des Midrachim, des anecdotes
qui accompagneront vos repas de fête.**

**Mais aussi tous les Kidouch,
les chants et les Téfilot de Soukot**

**N'attendez pas la dernière minute,
commandez-le dès à présent**

Téléchargez un extrait sur www.OVDHM.com

Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bnei Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35

Des notions
fondamentales
à découvrir



Les brochures



Les ouvrages



Les fiches pratiques



La Daf de Chabat

**Vous appréciez «La Daf de Chabat»
et désirez faire partie des abonnés
ou participer à son édition,
veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com**

Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEUILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA